

PERSPECTIVE

Pôle d'Échanges
Multimodal #1

LE PROJET

Juin 2018



COMMUNAUTÉ

AURAY
QUIBERON

TERRE-ATLANTIQUE

ÉDITOS



Le Pôle d'Échanges Multimodal est un élément important et structurant du projet de développement communautaire, pierre angulaire de la politique de transport et de mobilité. Il bénéficiera à l'attractivité et l'activité économique et touristique du quartier, de l'agglomération alrénne, mais aussi et surtout, de l'ensemble des Communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique, et même au-delà. Ce projet d'envergure doit s'inscrire dans le pacte d'accessibilité régional, et permettre de développer avec la Région Bretagne et l'État, ayant compétence pour l'organisation des transports publics, des solutions de déplacement nombreuses, innovantes et connectées au réseau breton, national et international.

Philippe Le Ray,
Président de la Communauté de Communes
Auray Quiberon Terre Atlantique



Le projet présenté a été retenu pour sa fonctionnalité, sa capacité à créer du lien et de la cohérence entre les différents modes de déplacements, piétons, vélos, bus, taxis, TER, trains... Point de convergence des modes de transports, il doit favoriser l'accès aux mobilités douces et partagées, issues du plan d'actions sur lequel nous travaillons actuellement avec la population dans le cadre des concertations publiques. Nous envisageons l'aménagement de la gare et de ses quartiers non pas comme un simple lieu de passage, mais bel et bien comme un véritable pôle de vie, de dynamisme et d'attractivité. Plus largement, c'est un équipement indispensable pour convaincre nos partenaires d'investir pour la mobilité sur la Communauté de Communes, au bénéfice des habitants, salariés, touristes et entreprises de l'ensemble du territoire.

Fabrice Robelet,
Vice-président aux Transports et à la
Mobilité d'Auray Quiberon Terre Atlantique

Historique du projet

Depuis le mois de juillet 2017, suite au projet « Bretagne à Grande Vitesse », la gare du Pays d'Auray n'est plus qu'à 2h40 de Paris et devrait recevoir jusqu'à 1,4 M de passagers par an à l'horizon 2030. Aussi, Auray Quiberon Terre Atlantique travaille depuis plusieurs mois, avec le concours de l'Etat, la Région, le Département, SNCF Gares & Connexions et SNCF Réseau, à la réhabilitation de la gare actuelle, son parvis, ses accès et espaces de stationnements pour faciliter les déplacements des voyageurs, familles, touristes, professionnels sur l'ensemble du territoire.

2011-2013

Une étude préalable d'aménagement et des études préliminaires ont été réalisées exclusivement sur le périmètre ferroviaire de SNCF Réseau. Coordonnées par le Pays d'Auray et confiées au groupement MVA Consultancy et Sygma Conseil, ces études ont permis de faire ressortir un scénario validé en comité de pilotage en juin 2012 et approfondi courant 2013.

« Seules trois nouvelles gares sont actuellement construites en France. La nôtre en fait partie »

Fabrice Robelet,
Vice-président aux Transports et à la Mobilité

2014-2017

À partir du 1^{er} janvier 2014, Auray Quiberon Terre Atlantique est créée et reprend les études en lien avec les partenaires, afin de finaliser le projet de Pôle d'Échanges Multimodal et de proposer un scénario maîtrisant l'extension et assurant le développement économique, le dynamisme et l'optimisation du projet d'urbanisation du territoire. Le 12 novembre 2015, la Communauté de Communes et les partenaires officialisent à la gare d'Auray le projet de Pôle d'Échanges Multimodal par la signature d'un contrat de Pôle. Cette signature valide un investissement de 28 M€ pour recevoir la Ligne à Grande Vitesse, réhabiliter la gare d'Auray et ses quartiers et accueillir deux fois plus de voyageurs dans les prochaines années.

Au printemps 2017, près de 250 personnes ont participé aux réunions publiques de concertation organisées à Brec'h, Auray et Quiberon.



Fabrice Robelet présente le projet de Pôle d'Échanges Multimodal à l'occasion de la Réunion publique de concertation organisée à Brec'h le 13 mars 2017.

2018...

Auray Quiberon Terre Atlantique travaille depuis plusieurs mois, avec le concours de l'État, la Région, le Département, SNCF Gares & Connexions, SNCF Réseau et les Villes d'Auray et de Brec'h, à l'aménagement, la planification et l'organisation des travaux qui débiteront en septembre prochain.

DES ENJEUX DÉTERMINANTS

ENJEU N°1

Augmenter la capacité d'accueil et la gestion des flux de voyageur en gare

L'arrivée de la ligne à grande vitesse prévoit un accroissement certain du trafic ferroviaire, TER et TGV. Il était ainsi indispensable de repenser et faire évoluer la gare pour répondre aux besoins actuels et futurs dans les meilleures conditions de confort, de sécurité et d'accessibilité au nord et au sud.

ENJEU N°2

Assurer l'accessibilité de tous

L'espace du Pôle d'Échanges Multimodal se doit d'être accueillant, fonctionnel et de garantir une accessibilité à tous. Le projet comprend ainsi des aménagements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite (ascenseurs, trottoirs adaptés...). Il tient compte de l'importance des liaisons fréquentes, rapprochées et continues entre les différents modes de transport et de la fluidité des flux de voyageurs. Il prévoit enfin la mise en accessibilité des quais par, entre autres, la pose de bandes d'éveil à la vigilance.

ENJEU N°3

Dynamiser le quartier de la Gare

La réflexion doit permettre de compléter l'offre de services, de commodités et de commerces afin de transformer un simple lieu de passage, en un véritable pôle d'attractivité, un lieu agréable, de vie et de partage pour les habitants, entrepreneurs, touristes...

ENJEU N°4

Multimodalité sur tout le territoire

Développer et coordonner un véritable Pôle d'Échanges Multimodal pour faciliter les connexions entre les modes de transport et de déplacement vers tout le territoire.

L'un des objectifs du Pôle d'Échanges Multimodal est de « faciliter et favoriser les déplacements alternatifs à la voiture, autant pour les personnes que pour les biens, en organisant les différents modes de transport de façon claire, cohérente et pertinente » indique Fabrice Robelet.

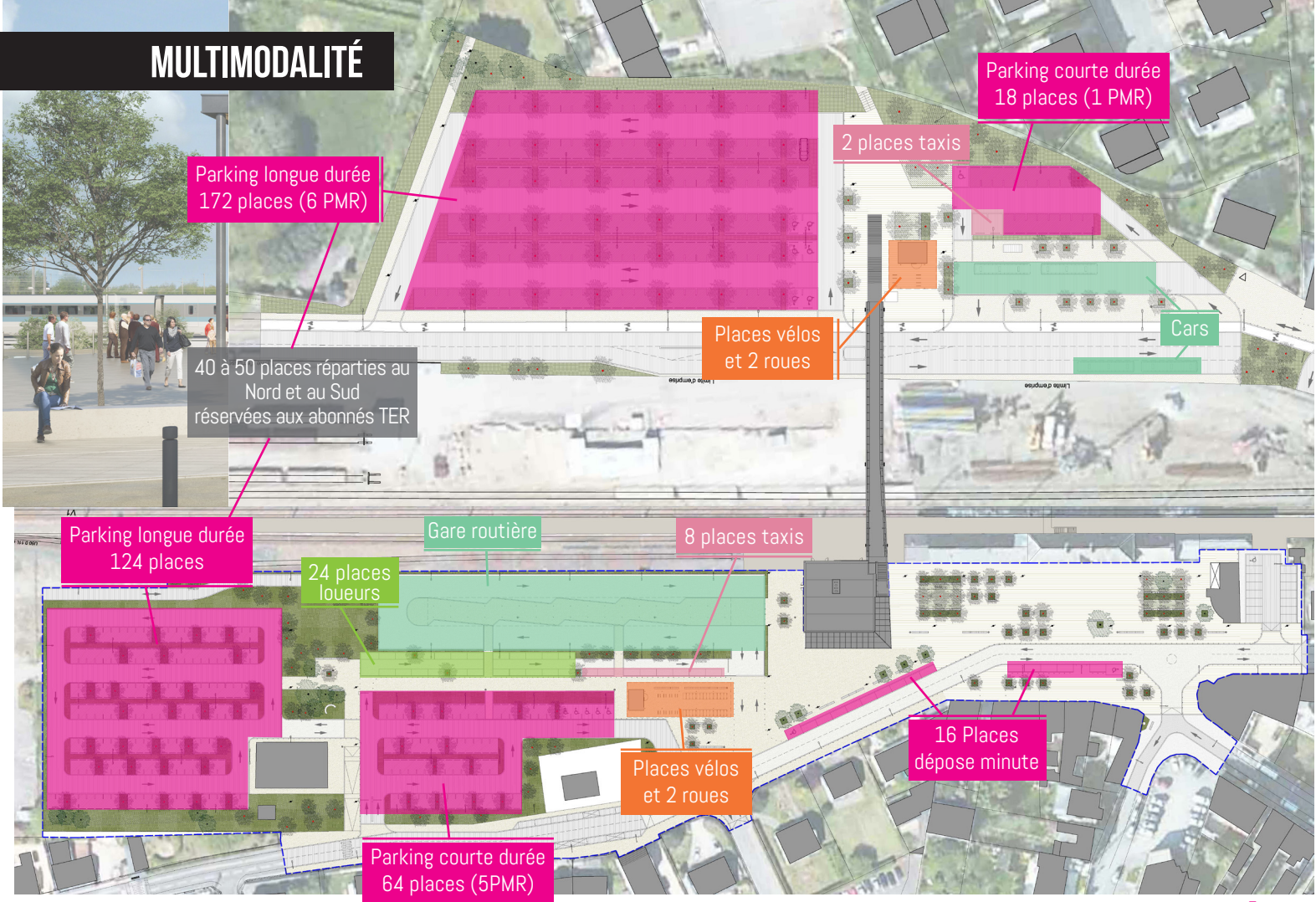
L'enjeu est double. En effet, le projet doit à la fois permettre de développer l'accès aux différents modes de déplacements tout en assurant leur coordination et la desserte de l'ensemble du territoire dans un souci d'égal accès aux services et prestations proposés. Dans son développement, le Pôle d'Échanges Multimodal doit donc intégrer les aménagements adaptés aux divers modes de déplacements (vélos, cars, taxis, voitures, piétons) et les penser en lien avec son environnement géographique.



Visuels © AREP

La gare routière et le parking 2 roues au sud

MULTIMODALITÉ



Parking longue durée
172 places (6 PMR)

40 à 50 places réparties au
Nord et au Sud
réservées aux abonnés TER

Parking courte durée
18 places (1 PMR)

2 places taxis

Places vélos
et 2 roues

Cars

Parking longue durée
124 places

Gare routière

8 places taxis

24 places
loueurs

Places vélos
et 2 roues

16 Places
dépose minute

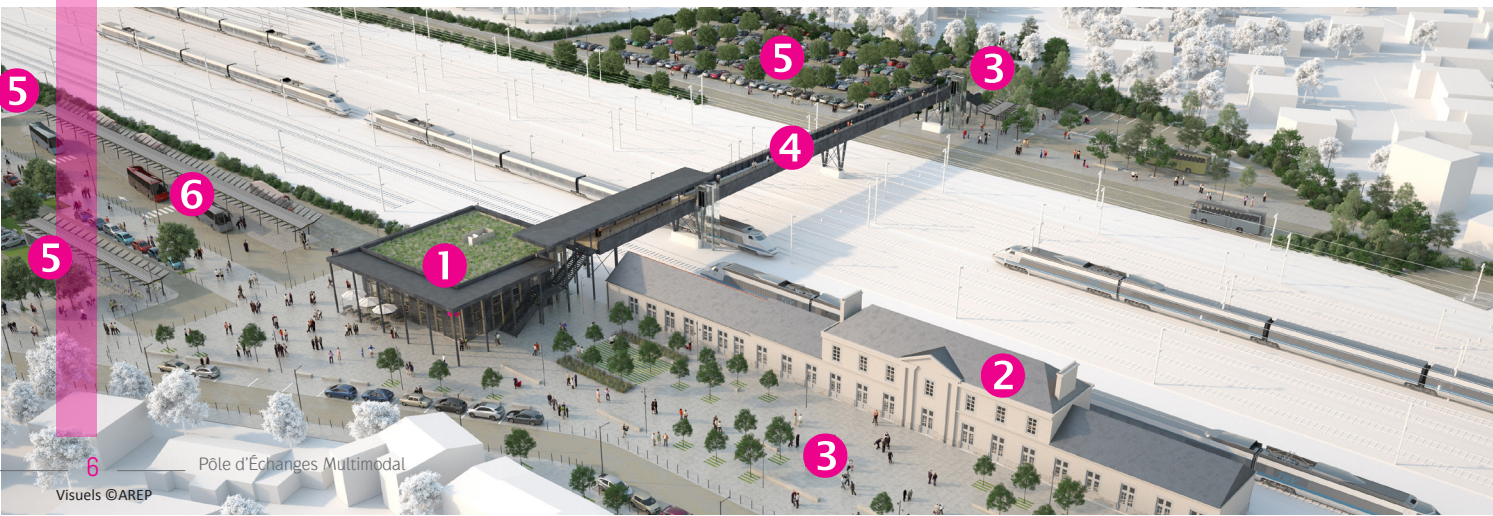
Parking courte durée
64 places (5PMR)

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

« Le scénario a été retenu pour sa fonctionnalité, sa capacité à créer du lien et de la cohérence entre les différents modes de déplacements, piétons, vélos, bus, taxis, TER, train... Il permet d'envisager la gare et ses quartiers, non pas comme un simple lieu de passage, mais bel et bien comme un véritable pôle de vie et d'attractivité. »

Il répond ainsi aux grands principes d'aménagements suivants :

- > Développer de grands espaces dédiés aux piétons (parvis nord et sud),
- > Développer l'accès à la gare à tout le territoire, au Nord comme au sud,
- > Penser le stationnement pour tous les modes de transports, tous les profils d'utilisateurs, toutes les contraintes de temps, dans une volonté d'intégration dans l'espace urbain,
- > Moderniser, valoriser, dynamiser et sécuriser l'espace voyageurs et ses services,
- > Intégrer le projet dans son environnement urbain et réaliser un ensemble moderne, agréable et valorisé, vitrine pour le territoire,
- > Permettre de renforcer le développement urbain autour de la gare : développer l'habitat, le commerce, les services,
- > Favoriser le lien entre les villes de Brec'h et d'Auray et les connexions vers le centre-ville d'Auray.



Pôle d'Échanges Multimodal

1 LE NOUVEAU BÂTIMENT VOYAGEURS

Le projet se compose d'un nouveau bâtiment voyageurs vitré, d'une architecture moderne et fonctionnelle qui s'insérera harmonieusement dans le paysage. Il prendra la place du bâtiment «Train-Auto-Couchettes» (TAC) désaffecté, qui sera déconstruit à partir de l'automne. Ce bâtiment transparent sera constitué d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine. Au rez-de-chaussée, un hall traversant donnera accès aux quais depuis le parvis. Il permettra une très bonne visibilité sur les arrivées et départs des différents modes de transports. Sa structure offrira également une bonne lecture de l'ensemble des services. L'escalier extérieur couvert menant à la passerelle desservira le niveau intermédiaire du bâtiment.

2 LE BÂTIMENT ACTUEL

L'actuel bâtiment sera conservé du fait de sa valeur historique et patrimoniale. Réhabilité pour accueillir de la restauration pour les voyageurs et les riverains, il participera à l'attractivité de la vie du quartier.

3 LES PARVIS

Deux larges parvis aérés seront créés au nord de la voie ferrée et au sud, ouvert sur la place Raoul Dautry et le quartier de la gare. Des espaces agréables, s'intégrant dans l'aménagement urbain, redonneront la primeur aux piétons. Ils seront équipés de l'ensemble des services nécessaires aux voyageurs et participeront au dynamisme de la vie du quartier.

4 LA PASSERELLE

Cette passerelle, située à 7 mètres du sol, offrira un point de vue sur le domaine de la Chartreuse et reliera, comme un symbole, les communes d'Auray et de Brec'h. Elle crée ainsi un nouvel accès à la gare depuis le nord du territoire, raccourcit les distances et permet de faciliter les transferts entre les différents transports. Elle répond à l'ensemble des normes d'accessibilité. Les deux extrémités de la passerelle sont d'ailleurs desservies par un escalier et un ascenseur. Cette passerelle fait 100 m de long et son principe constructif est axé sur des poutres métalliques (qui serviront aussi de garde-corps) et d'un habillage intérieur en bois. Des ascenseurs seront également à disposition et desserviront le quai central.

5 LE STATIONNEMENT

L'offre de stationnement est étudiée pour une meilleure organisation, avec l'objectif de pallier au manque actuel de places de parkings, de libérer les rues des voitures ventouses, de proposer des espaces selon la durée de stationnement, d'aménager des places réservées aux PMR, aux abonnés TER, aux taxis, aux arrêts minutes, aux vélos... Ainsi le projet envisage au sud et au nord l'aménagement de déposes-minute, de parkings pour les deux roues, de stationnements de courte et de longue durée. (voir plan p5)

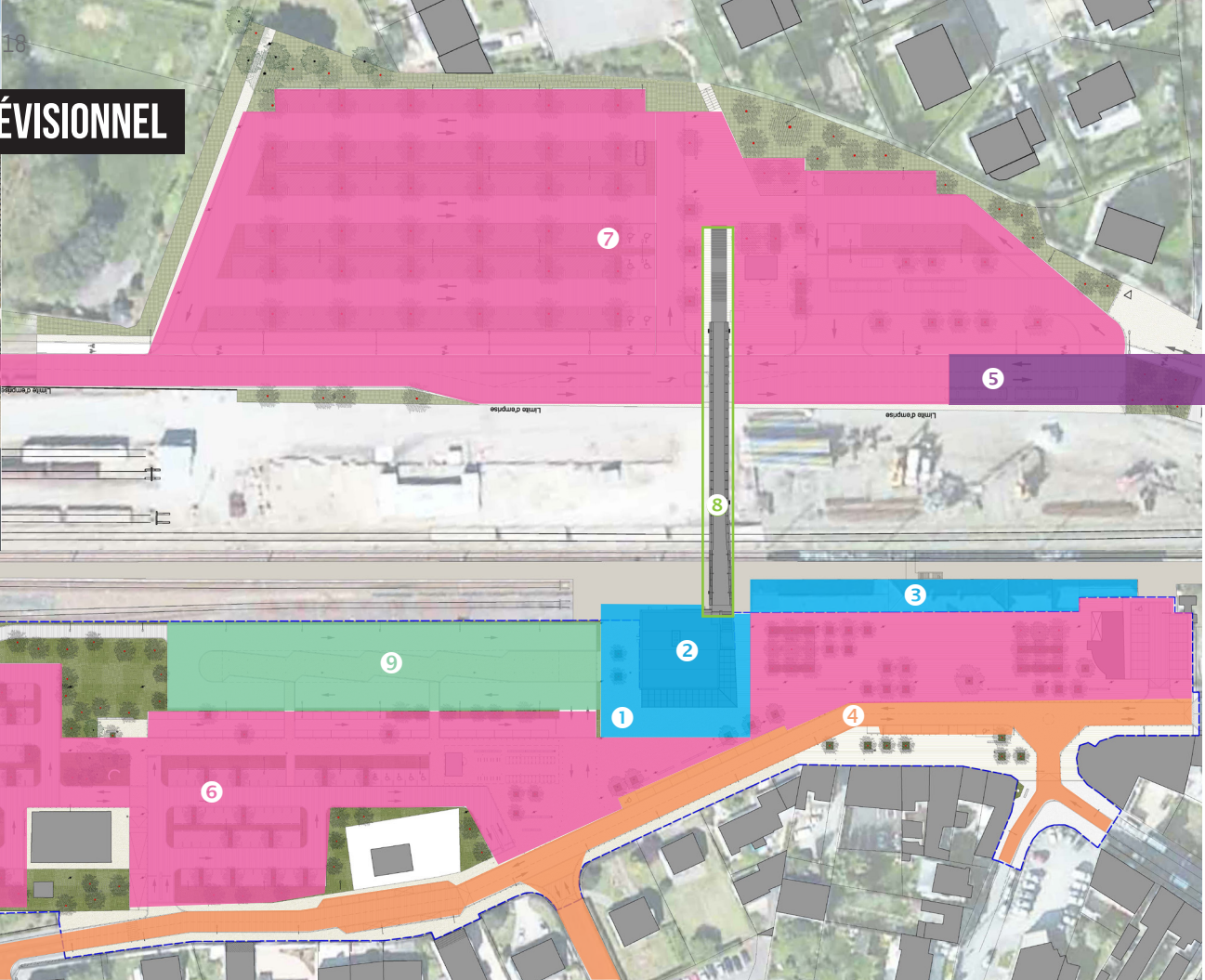
6 LA MULTI ET L'INTER MODALITÉ

Ce projet vise à améliorer l'accès aux différents modes de transports en développant un pôle de connexions complémentaires. C'est pourquoi, afin d'améliorer l'offre de transports collectifs, le projet intègre la construction d'une gare routière interurbaine de 8 quais pour les cars BreizhGo (ex TIM) et TER au sud, proche du bâtiment voyageurs et des connexions avec le réseau AurayBus. L'accès nord sera également équipé d'espaces dédiés aux transports collectifs. Un espace de co-voiturage est prévu, ainsi que des emplacements avec bornes de recharges pour véhicules électriques au nord comme au sud. Ces aménagements participent au développement des modes de transports alternatifs à la voiture, et s'inscrivent dans une réflexion globale de continuité des liaisons piétonnes et cyclables sur le territoire. (voir plan p5)

Le parvis sud, devant l'actuel bâtiment réhabilité



CALENDRIER PRÉVISIONNEL



2018

2019

2020

2021

T1

T2

T3

T4

T1

T2

T3

T4

T1

T2

T3

T4

T1

T2

T3

sept. - déc. 18
Déconstruction
TAC
①

fév. 20 - avril 21
Construction et aménagement
du nouveau bât. voyageurs
②

③ mai - oct. 21
Réhabilitation
du bât. existant

④ nov. 18 - avril 19
Trvx de réseaux rues
de la Paix et Mermoz

④ janv. - juin 21
Aménagement
rue de la Paix

Hors plan
déc. 18 - mai 19
Tvx de réseaux
rue de la Petite
Vitesse
⑤

juill. 19 - juin 21
Création et aménagement des parkings et parvis au sud de la gare
⑥ *Le calendrier et le périmètre détaillés des différentes tranches de travaux sont en cours de finalisation*

⑦ juill. 20 - oct. 21
Création et aménagement d'une voie d'accès, des
parkings et parvis au nord de la gare
*Le calendrier et le périmètre détaillés des différentes tranches de
travaux sont en cours de finalisation*

⑧ sept. 19 - avril 21
Construction et aménagement de la passerelle

⑨ oct. 20 - juin 21
Aménagement de la gare
routière

Ce calendrier prévisionnel des travaux d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal est présenté à titre indicatif. Des précisions seront communiquées à chaque nouvelle étape sur le site www.gare-auray-quierbon.fr.

RESTEZ CONNECTÉS

La revue PERSPECTIVE

Pendant toute la durée des travaux, cette revue dédiée au Pôle d'Échanges Multimodal relaiera les dernières actualités du projet et surtout réunira les informations pratiques détaillées sur le déroulé des travaux et les aménagements mis en place. À chaque nouvelle grande étape du chantier, un nouveau numéro de «Perspective» sera publié. Disponible sur le site internet du projet (gare-auray-quiberon.fr), la revue sera également mise à votre disposition à la gare, dans les commerces alentours et à l'accueil de votre mairie d'Auray et de Brec'h. Les habitants des quartiers proches de la gare pourront également la recevoir directement dans leur boîte aux lettres.

Un site internet dédié

WWW.GARE-AURAY-QUIBERON.FR

Actualités, détails du projets, plans, calendrier... retrouvez toutes les informations et suivez l'avancée du projet sur le site internet dédié au Pôle d'Échanges Multimodal.

Une Newsletter

Inscrivez-vous en ligne et recevez, à chaque grande étape, les informations dédiées au projet. Calendrier des événements, rencontres de quartier, détails des travaux à venir et des aménagements mis en place pour faciliter votre quotidien y seront expliqués.

Des alertes sms

Recevez sur votre téléphone portable les alertes vous rappelant les grandes dates des travaux et les temps forts du projet.

Je souhaite Rester informé

MON COURRIEL :

(Ex.: nom@domaine.dom)

MON TÉLÉPHONE :

(Ex.: 0611223344)

✓ JE M'ABONNE !

Les rencontres de quartier

À l'instar de la première rencontre organisée le 19 juin 2018, d'autres temps de présentation vous seront proposés tout au long du projet et viendront apporter un nouveau niveau d'information sur les actions menées lors d'importantes phases de travaux. Ces temps privilégiés vous permettront de poser toutes vos questions aux acteurs du projet présents et à votre écoute.

Les habitants des quartiers concernés par les travaux seront informés en amont de l'organisation de ces rencontres de quartier par un courrier, complété d'un affichage en mairie et lieux de vie.

À votre écoute

Il vous est possible de faire part de vos demandes et suggestions :

- > en ligne : via **un formulaire sur le site dédié** www.gare-auray-quiberon.fr
- > **dans un registre à votre disposition en gare d'Auray**

Le Hall du nouveau bâtiment voyageurs

Hall traversant donnant accès aux quais depuis le parvis. Il permettra une très bonne visibilité sur les arrivées et départs des différents modes de transports. Il offrira également une bonne lecture de l'ensemble des services en rez-de-chaussée et sur la mezzanine tels que les commerces, un loueur de voiture et un espace de 80m² pour de l'information touristique.



Un projet porté par Auray Quiberon Terre Atlantique

Cet équipement est un projet qui mobilise plusieurs partenaires réunis autour du **contrat de pôle signé en novembre 2015**.

Ce projet majeur de 28M€ est ainsi financé à hauteur de 19,5 M€ maximum par Auray Quiberon Terre Atlantique et porté également par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et la SNCF.

Avec le soutien financier de



et en partenariat avec



Communauté de Communes AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE
Pôle Technique et Infrastructures
Porte Océane - 40, rue du Danemark - CS 70447 - 56404 AURAY Cedex